



Durée

2 jours

Publics

- Responsables comptables
- Comptables

Prérequis

- Connaissance de base en comptabilité
- Connaissance de la procédure budgétaire

Moyens mobilisés

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- QCM
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande



Objectifs et compétences visées

- Comprendre les spécificités sectorielles
- Identifier les obligations vis-à-vis des autorités de tarification
- Connaître et analyser les différents états financiers



Contenu de la formation

1. Cadre général applicable

- Distinction établissement social et médico-social/organisme gestionnaire
- Règle applicable à l'organisme gestionnaire
- Règles applicables à l'ESSMS

2. Règles comptables générales à approfondir

- Investissement, amortissement, entretien
- Provisions pour risques et charges

3. Règles spécifiques au secteur

- Produits et créances lié à la tarification, CNR
- Fonds dédiés et provisions réglementées
- Legs et donation
- Bénévolat

4. Règles d'affectation des résultats

- Définition du résultat (activité propre/activité contrôlée)
- Règles de tarification en matière de traitements des résultats
- Affectation du résultat, dépenses différées, dépenses rejetées
- Compte utilisés et modèle d'écriture

5. Présentation et suivi des fonds propres

- Fonds propres sous contrôle des tiers financeurs
- Fonds propres libre
- Contrôle et présentation

6. Les comptes de liaison

- Catégorie
- Comptabilisation
- Vérification